

**DIRECTION**

18, quai d'Austerlitz  
75013 Paris

01 83 94 44 00  
direction.dtbs@vnf.fr

**COMMUNICATION**

18, quai d'Austerlitz  
75013 Paris

01 83 94 44 00  
communication.dtbs@vnf.fr

**SERVICE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VOIE D'EAU**

18, quai d'Austerlitz  
75013 Paris

01 44 06 63 60  
sdve.dtbs@vnf.fr

**UNITÉS TERRITORIALES D'ITINÉRAIRE (UTI)**

**UTI BOUCLES DE  
LA SEINE**

23, île de la Loge  
78380 Bougival

01 39 18 23 46  
uti.bouclesdelaseine@vnf.fr

**UTI CANAUX DE PICARDIE  
CHAMPAGNE-ARDENNE**

76, rue de Talleyrand  
51084 Reims cedex

03 26 79 72 33  
uti.picardiechampagne@vnf.fr

**UTI SEINE AMONT**

2, quai de la Tournelle  
75005 Paris

01 44 41 16 80  
uti.seineamont@vnf.fr

**UTI SEINE NORD**

5, bd Gambetta  
BP 20053  
60321 Compiègne cedex

03 44 92 27 00  
uti.seinenord@vnf.fr

**UTI MARNE**

Barrage de la Marne  
77109 Meaux cedex

01 60 24 76 76  
uti.marne@vnf.fr

**UTI LOIRE**

10, bd Gaston Serpette  
BP 53606  
44036 Nantes cedex 1

02 40 67 26 01  
uti.loire@vnf.fr

# Bassin de la Seine et Loire aval

Voies  
navigables  
de France



# Notre territoire

L'axe Seine pourrait accueillir  
3 à 4 fois plus de trafic  
qu'aujourd'hui

Voies navigables de France est l'opérateur national de l'ambition fluviale. Seul établissement agissant sur tout le territoire français dans ce domaine, il est au cœur de l'écosystème du fluvial dont il assure la gestion. VNF est à ce titre un acteur central dans la promotion et le fonctionnement de la voie d'eau.

Sur les bassins de la Seine et de la Loire aval, VNF gère 1400 km de voies navigables dont 450 km de voies à grand gabarit principalement dédiées au transport de fret. Ce réseau est constitué de 800 km de fleuves et de rivières (la Seine, la Marne, l'Oise, la Loire) et de 600 km de canaux (canal du Nord, canaux de Picardie et de Champagne Ardenne) sur 5 régions (Île-de-France, Hauts-de France, Grand-Est, Normandie et Pays de la Loire).

## Un bassin majeur pour le transport de marchandises

Avec un peu plus de 22 millions de tonnes de marchandises transportées et 3,8 milliards de tonnes - km (t-km : nombre de tonnes x nombre de kilomètres parcourus), le bassin de la Seine représente plus de 40% du trafic fluvial national en tonnes transportées et plus de 50% du trafic fluvial national en t-km. Aujourd'hui, quelques 900 unités fluviales naviguent sur ce bassin.

L'axe Seine relie le premier ensemble portuaire national (ports du Havre, de Rouen et de Paris) à la région Île-de-France, la plus grande conurbation française. Il contribue de manière significative au nécessaire transport des marchandises à l'intérieur de

cet espace économique majeur, qu'il s'agisse de matériaux de construction, de produits agricoles, de produits énergétiques ou de marchandises conteneurisées.

Non saturé, l'axe Seine pourrait accueillir 3 à 4 fois plus de trafic qu'aujourd'hui sans qu'il y ait besoin de modifier les infrastructures. Il offre une alternative écologiquement et énergétiquement vertueuse au transport routier de marchandises. Son développement, là où il est pertinent, participe à l'essor d'une logistique durable performante aux plans économique, environnemental et énergétique. Dans ce contexte, le projet européen à grand gabarit de liaison « Seine- Escaut » doit permettre notamment de renforcer le rôle et l'attractivité du transport fluvial en créant une interconnexion des bassins Seine et Escaut.

## Une destination touristique de premier plan

Fortement affecté par la crise sanitaire, le tourisme fluvial reste une activité majeure sur les bassins de la Seine et de la Loire et représente d'importantes sources de retombées économiques pour les territoires (344 M€ en 2019 - source : VNF). Avec près de 8 millions de passagers en Île-de-

France et 90 bateaux promenade à Paris, la Seine est aujourd'hui l'un des sites parisiens les plus visités par les touristes du monde entier. L'activité de croisière fluviale connaît aussi une belle dynamique et une vingtaine de paquebots (bateaux pouvant emporter entre 150 et 200 passagers) font aujourd'hui escale en vallée de la Seine. Car le bassin de la Seine est riche d'un patrimoine naturel et historique qu'il est possible de découvrir en bateau, à pied ou à vélo, notamment via l'aménagement de pistes cyclables comme la Loire à vélo ou la Seine à vélo, VNF travaille à accompagner les collectivités dans leurs projets de structuration et de développement d'une offre touristique autour des cours d'eau dont il est le gestionnaire.

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Notre territoire                | 03 |
| Notre vision et notre stratégie | 04 |
| Nos expertises                  | 06 |
| Nos équipes à vos côtés         | 08 |
| Nos faits marquants             | 10 |
| Notre temps fort                | 14 |
| Chiffres-clés                   | 16 |

# LE RÉSEAU FLUVIAL DU BASSIN DE LA SEINE ET DE LA LOIRE AVANT

- 370** ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...)
- 1 400 km** de fleuves, rivières et canaux gérés par VNF
- 900** unités (automoteurs ou convois poussés)

## Favoriser une logistique fluviale

**5x MOINS DE CO<sub>2</sub>**

**1 DE 4 500 TONNES = 4 TRAINS DE FRET OU 220**

généralisé par le fluvial par rapport au transport routier

## Concourir à l'aménagement des territoires et à la qualité de vie

**344 millions**

**5 régions**

**2 480 emplois directs**

d'euros de retombées économiques produits par le secteur du tourisme fluvial

traversées par les voies navigables

liés au tourisme fluvial

## Assurer la gestion globale de la ressource en eau

**79 barrages**

**700 épis de navigation**

**23 passes à poissons**

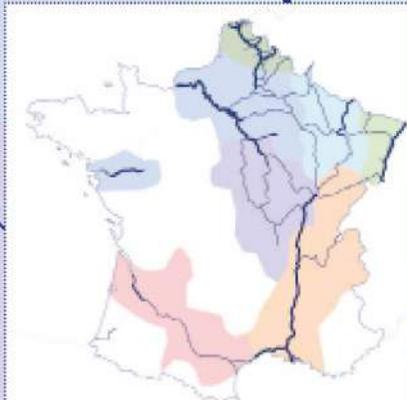
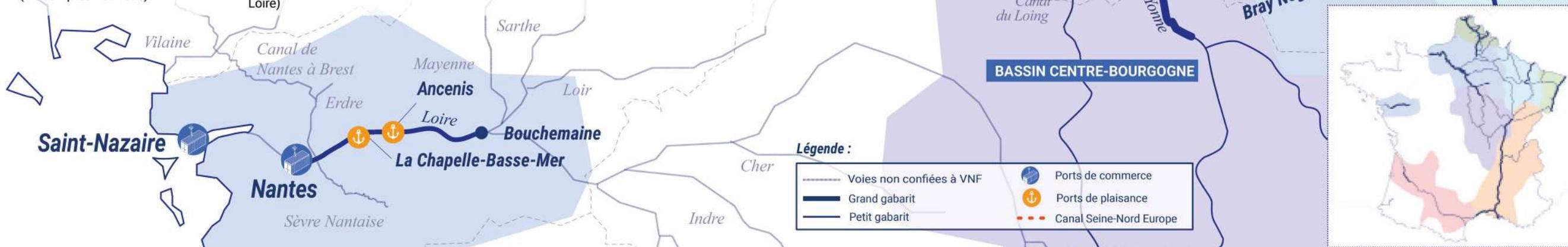
**23 centrales hydro-électriques**

Dont 57 barrages de navigation (dont 6 gérés par BAMEO), 20 barrages d'alimentation et 2 barrages réservoirs (Monampteuil et Boué).

sur la Loire (ouvrages en enrochements permettant de chenaliser la Loire)

dont 17 gérés par VNF

en concession



# Notre vision

D'ici 2030, le fluvial comme pilier de la transition écologique et énergétique.

Le contrat d'objectif et de performance (COP 2021-2030) signé entre l'État et VNF donne à l'établissement un cap clair à 10 ans avec une visibilité sur ses moyens. L'ambition prioritaire est avant tout que les infrastructures et équipements qui composent et structurent le réseau des voies navigables soient fiables, résilients et adaptés pour permettre le développement d'une activité sur et autour de la voie d'eau qui réponde aux besoins de la collectivité et accompagne les dynamiques territoriales.

Sur les 3 milliards d'euros d'investissement prévus dans le cadre du COP, quelques 1,2 milliard d'euros seront consacrés aux infrastructures et équipements du bassin de la Seine et de la Loire aval, en particulier sur l'axe Seine où se concentrent d'importants enjeux en lien avec le développement du fret. Cet effort conséquent doit notamment permettre de régénérer de manière significative les ouvrages essentiels de navigation que sont barrages et écluses de manière à ce qu'ils puissent répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique et à la nécessité, pour permettre au transport fluvial de se développer, d'être parfaitement résilients et fiables.

Dans un contexte de changement climatique où la ressource en eau sera de plus en plus précieuse, la fiabilisation et la modernisation

des ouvrages doit également permettre d'optimiser la gestion hydraulique et ainsi de mieux préserver les différents usages de l'eau : préservation de la biodiversité, eau potable, irrigation agricole, usages industriels, navigation, hydroélectricité...

Sûr, fiable, compétitif, mais aussi peu énergivore (4 fois moins d'énergie consommée à la

tonne transportée que le transport routier) et faiblement émetteur de gaz à effet de serre (jusqu'à 5 fois moins que le mode routier à la tonne transportée) et de particules fines, le transport fluvial, partout où il peut être employé, offre des atouts immédiats et de premier plan pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

Largement non saturées, les principales voies fluviales telles que la Seine et le Rhône pourraient accueillir 3 à 4 fois plus de trafic qu'aujourd'hui sans investissement lourd de développement.

Dans ce contexte, notre ambition est d'augmenter de 50% le trafic fluvial d'ici 2030 en fiabilisant notre réseau, en le modernisant et, plus ponctuellement, en partenariat avec les acteurs publics et privés.

Car notre ambition ne peut pas se concrétiser sans le concours des territoires qui ont un rôle majeur, qu'il s'agisse de développer la logistique fluviale ou de dynamiser l'activité touristique autour des

fleuves, rivières et canaux. VNF souhaite dès lors inscrire son action dans des partenariats. C'est tout le sens de notre action et notamment celle

engagée avec les grandes métropoles de l'axe Seine, avec les régions Île-de-France, Normandie, Grand-Est, Hauts-de-France et Pays de Loire, et plus généralement avec les collectivités locales qui nous soutiennent.

Vous l'aurez compris, notre objectif est de fédérer les initiatives, de rechercher ensemble des solutions qui permettront de donner à la voie d'eau toute la place qu'elle devrait occuper dans le respect de la diversité de ses usages.

**"1,2 milliard d'euros seront consacrés aux infrastructures du bassin de la Seine et de la Loire aval"**

## 5 piliers

### DÉVELOPPER UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE



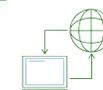
Du transport massifié au transport de petits colis pour des livraisons en centre-ville sur le dernier kilomètre, porté par l'innovation, le transport fluvial trouve aujourd'hui toute sa pertinence dans une nouvelle logistique urbaine de proximité et durable. Celle-ci permet de décongestionner les axes routiers saturés et de répondre aux nouvelles exigences environnementales de réduction des pollutions au sein des grandes agglomérations. VNF incite notamment les collectivités et les acteurs économiques publics et privés à intégrer le fluvial dans leurs chaînes logistiques pour répondre aux enjeux de la décarbonation et de sobriété énergétique des transports.

### ACCOMPAGNER LE VERDISSEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL



Avec l'accélération du réchauffement climatique, le transport fluvial devient plus que jamais un levier d'avenir de l'indispensable transition écologique et énergétique. De par son empreinte environnementale et sa consommation énergétique largement inférieure au transport routier, le mode fluvial offre une réponse aux impératifs de réduction des émissions carbone et de polluants atmosphériques ainsi que de sobriété énergétique pour acheminer les marchandises de toute nature. Pour autant, il importe d'améliorer la performance du transport fluvial pour le rendre encore plus propre et efficient.

### PROPOSER UN SERVICE PERFORMANT ET ADAPTE AUX BESOINS



Le contrat d'objectifs et de performance de VNF s'accompagne d'un ambitieux programme de travaux visant à moderniser l'exploitation des ouvrages de navigation pour la rendre plus résiliente et performante. Il s'agit notamment de téléconduire les ouvrages du grand gabarit et à automatiser et superviser à distance toutes les écluses du petit gabarit. Notre ambition est que, d'ici 2030, l'ensemble du réseau à grand gabarit soit ouvert 7j/7 et 24h/24 pour renforcer la performance et la compétitivité du transport fluvial.

### RÉNOVER ET MODERNISER NOS OUVRAGES



En moyenne, 100 M€ par an seront consacrés à la régénération, à la modernisation, au développement et à la sécurisation des ouvrages (barrages, écluses...) du bassin de la Seine dans les prochaines années. Ce haut niveau d'investissement doit permettre d'améliorer la qualité du service pour augmenter de 50 % le trafic fluvial et atteindre 35 MT de marchandises transportées par an d'ici 2030.

### RENFORCER NOS PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES



Le domaine public fluvial géré par VNF peut être valorisé pour développer des activités économiques autour de la voie d'eau. VNF s'engage avec les collectivités pour inventer des solutions qui développeront la logistique fluviale, les nouvelles mobilités et les retombées économiques sur les territoires. Des contrats sont noués à l'échelle des itinéraires ou des territoires comme sur l'axe Sambre ou sur le canal des Ardennes.

# Nos expertises



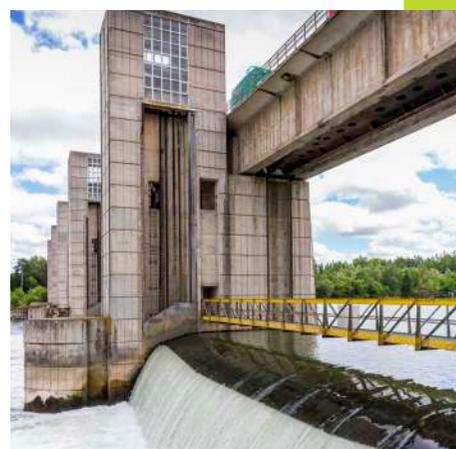
© Sogestran

## Développer la logistique fluviale

VNF mène des actions fortes pour développer les activités économiques sur les bassins de la Seine et de la Loire aval, que ce soit pour le transport de marchandises ou pour le tourisme. Au-delà du déploiement, avec le soutien de nombreux partenaires dont les régions Normandie et Île-de-France ou encore l'Ademe, des dispositifs nationaux d'aides (le PARM pour le report modal et le PAMI pour la modernisation et l'innovation de la flotte fluviale), VNF apporte son expertise aux acteurs du monde économique et aux collectivités qui veulent s'engager dans des projets de logistique fluviale.

Notre action vise à renforcer la part modale des filières traditionnelles (BTP et céréales) et à diversifier les trafics en accompagnant l'essor de nouvelles filières (grande distribution, messagerie, construction de bâtiments, filière bois, biomasse, déchets...), notamment pour le développement de la logistique fluviale urbaine.

Nous encourageons les démarches de coopération avec d'autres acteurs de la logistique comme HAROPA Port, 1<sup>er</sup> ensemble portuaire national, pour augmenter la part modale du fluvial sur l'axe Seine, ou avec SNCF Réseau Île-de-France et Normandie pour favoriser la complémentarité des modes massifiés et écologiquement vertueux. Nous développons des partenariats avec les grandes métropoles, avec la Société du Grand Paris, la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques), le COJOP (comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024) pour favoriser la prise en compte du fluvial dans les projets et les marchés publics.



© VNF/Alexandra Lebon

## Garantir les ressources en eau pour tous les usages

VNF dispose d'une compétence unique en matière de gestion de l'eau grâce aux ouvrages de régulation qui ponctuent son réseau (barrages de navigation, seuils fixes et portes de garde) et qui permettent d'assurer tout au long de l'année la navigation, l'alimentation en eau potable, l'irrigation agricole et le fonctionnement des centrales hydroélectriques.

Grâce à des réseaux de capteurs et à une instrumentation qui se généralise, VNF peut suivre en temps réel les niveaux d'eau et mieux anticiper les manœuvres des ouvrages.

## Accélérer la transition énergétique et favoriser l'innovation

La recherche et l'innovation technologique au service de la transition énergétique sont particulièrement dynamiques sur le bassin de la Seine. En fédérant un écosystème « public-privé » sur le bassin, VNF initie, pilote et soutient des projets et des études prospectives dont le but est d'accélérer l'innovation et le verdissement de la flotte fluviale au niveau national (démarche « Vert le fluvial »). Il s'agit pour VNF d'un enjeu majeur de compétitivité du secteur fluvial.

VNF pilote dans ce cadre de nombreux projets innovants en faveur de la transition énergétique du transport fluvial sur le bassin de la Seine : le déploiement de bornes électriques à quai pour éviter l'utilisation des groupes électrogènes (projet Borne&eau), le schéma d'avitaillement en carburants de faible émissions (projet AVICAFE) ou encore le projet Eco-Pilote Seine pour optimiser la consommation énergétique des bateaux fluviaux. VNF pilote également des projets innovants en matière d'Internet des Objets (IOT), de bateaux autonomes, et accompagne des porteurs de projets dans le cadre de l'appel à innovations « mobilités innovantes » des Jeux 2024.

## Construire des partenariats de développement touristique

Au-delà des contrats de projets État-Régions qui se concentrent principalement sur la modernisation des infrastructures et le développement des trafics, VNF est aux côtés des collectivités pour construire des partenariats solides qui développeront la fréquentation touristique et les retombées économiques sur leurs territoires.

VNF apporte son expertise en matière d'ingénierie, de pilotage d'études, de développement de projet et d'aménagement du foncier bord à voie d'eau pour définir des programmes qui renforceront, développeront et structureront l'offre touristique « fluvestre » à l'échelle d'un itinéraire (Le terme fluvestre est un terme inventé qui est la contraction des mots fluvial et terrestre et désigne ce qui se fait sur et autour de la voie d'eau). Les collectivités volontaires sont appelées à désigner un chef de file qui doit animer la démarche avec le soutien de VNF.

Un travail partenarial est en cours avec les collectivités sur plusieurs itinéraires pour définir et conforter des stratégies touristiques coordonnées : la Loire, la Marne, la Vallée de l'Oise, le canal de la Sambre à l'Oise et le canal des Ardennes. Ces destinations à fort potentiel permettent un « slow » tourisme au cœur de paysages authentiques pour des expériences alliant proximité, évasions et séjours.



© VNF/Dieter Gauducheau



### ÉQUIPES DE DÉVELOPPEMENT

Nos experts apportent conseil et expertise aux porteurs de projets (chargeurs, collectivités, transporteurs, start up...) qui souhaitent intégrer le transport fluvial dans leurs chaînes logistiques et leurs projets. Des aides pilotées par VNF peuvent être mobilisées pour financer des études logistiques, des expérimentations ou des équipements : le Plan d'Aides au Report Modal (PARM) et le Plan d'Aides à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI). Ils sont également à l'écoute des collectivités et des professionnels du tourisme dans la réalisation de leurs projets touristiques autour de la voie d'eau (mise en relation, études, partages de projets, partenariats ...).

[sdve.dtbs@vnf.fr](mailto:sdve.dtbs@vnf.fr)

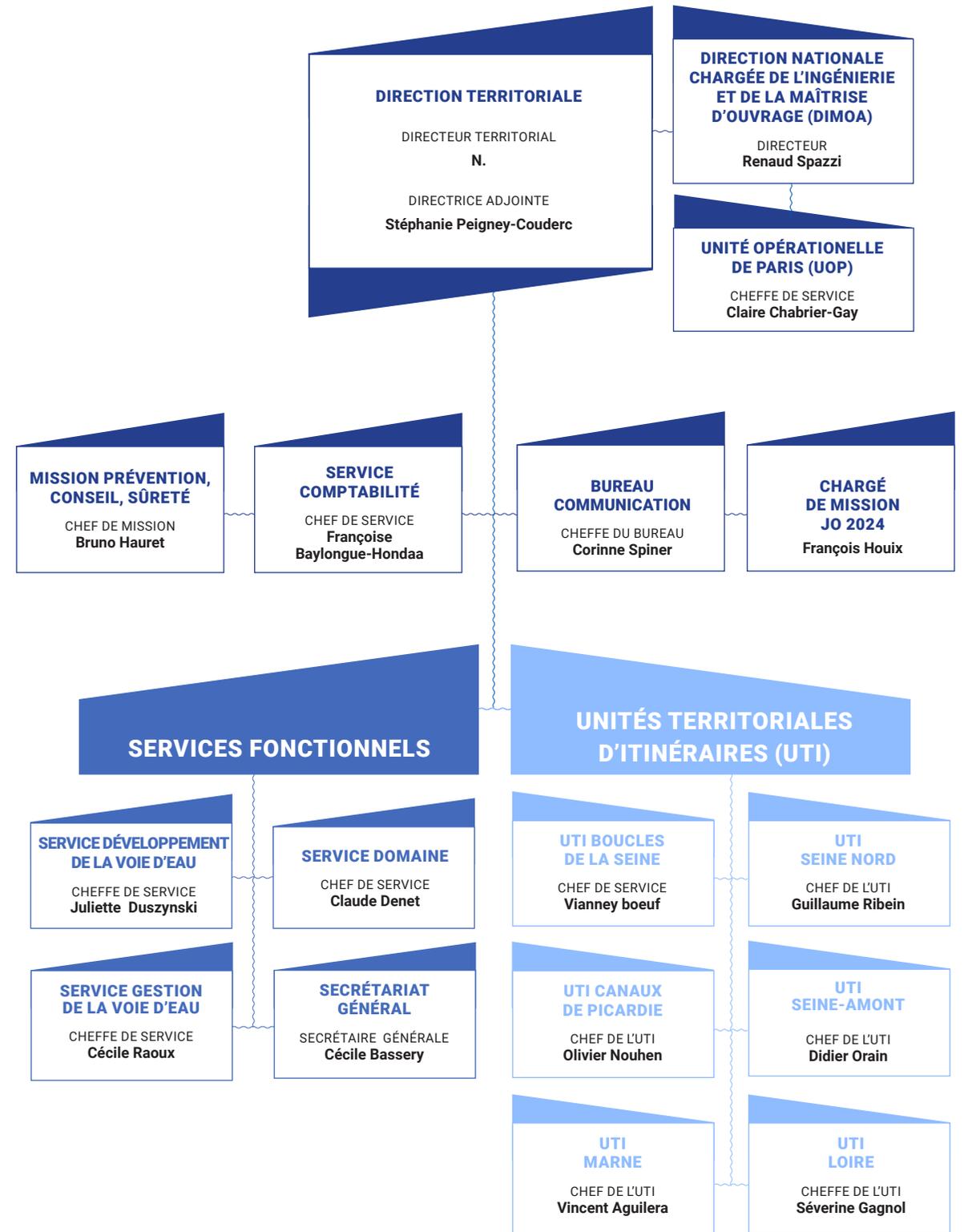
# Nos équipes à vos côtés

### INTERLOCUTEURS SUR LE TERRITOIRE

Les Unités Territoriales d'Itinéraires (UTI) sont les premiers interlocuteurs de proximité pour les collectivités et les porteurs de projets en bord à voie d'eau, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de développement industriel ou touristique, de projets de pistes cyclables ou d'occupation sur le domaine public fluvial. Sur le territoire, six UTI sont en charge de la gestion du domaine public fluvial.



[Voir rubrique Contacts locaux](#)



# Nos faits marquants

## L'eau nous porte

### Rééquilibrage du lit de la Loire : VNF engage les premiers travaux

À la suite de l'avis favorable sans réserve de la commission d'enquête en août 2021, les premiers travaux du programme de rééquilibrage du lit de la Loire ont démarré en septembre 2021 entre Ingrandes et Montjean-sur-Loire. L'objectif du projet est de restaurer l'équilibre de la Loire tout en préservant ses différents usages, suite aux nombreux aménagements des 19e et 20e siècles qui ont entraîné l'enfoncement du lit du fleuve. En octobre 2021, VNF a co-signé le contrat pour la Loire et ses annexes qui est la déclinaison opérationnelle du plan Loire Grandeur Nature en Région Pays de la Loire.



© VNF

## Logistique fluviale

### Le projet Bray-Nogent déclaré d'utilité publique

En avril 2021, la commission d'enquête a rendu un avis favorable sans réserve pour le projet de mise à grand gabarit de la liaison entre Bray-sur-Seine (77) et Nogent-sur-Seine (10), qui vise à créer une capacité d'emport pour le transport fluvial allant jusqu'à 2 500 tonnes contre 650 tonnes aujourd'hui. Le projet a pour ambition de favoriser le report modal vers la voie d'eau qui offre de formidables atouts par ses performances environnementales pour lutter contre le dérèglement climatique.

Le projet a été déclaré d'utilité publique par décret en date du 22 juillet 2022 après avis du Conseil d'État.

## Aménagement

### Réouverture de la navigation sur l'axe de la Sambre à l'Oise: un partenariat gagnant-gagnant avec les collectivités

Après d'importants travaux de remise en état des infrastructures s'élevant à 24,5 millions d'euros, la navigation a été rouverte le 1er juillet 2021. Cette reprise d'activité après plus

de 15 ans de fermeture illustre une démarche partenariale engagée entre l'État, VNF, les collectivités et les acteurs touristiques du territoire qui ont tous œuvré pour redynamiser l'activité de l'axe Sambre.

**25**

écluses rénovées

**2**

ponts-canaux reconstruits

**55 000**<sub>M<sup>3</sup></sub>

de sédiments extraits et valorisés



© VNF

## Logistique fluviale

### Le projet MAGEO déclaré d'utilité publique

En juillet 2021, la commission d'enquête a rendu un avis favorable avec deux réserves pour le projet de mise au gabarit européen de l'Oise qui vise à garantir un mouillage de 4 mètres entre Compiègne et Creil pour accueillir des convois au gabarit européen transportant jusqu'à

4 400 tonnes de marchandises. Porté par VNF, le projet a pour ambition de contribuer au projet de liaison Seine-Escaut de corridor européen de fret fluvial à grand gabarit entre Le Havre, Paris et Amsterdam, permettant une massification des marchandises transportées et ainsi une réduction des nuisances routières et des émissions polluantes associées.

Le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral le 22 avril 2022.

## L'eau nous porte

### Lutte contre les plantes invasives

En 2021, VNF a réalisé plusieurs opérations pour lutter contre la prolifération des plantes aquatiques invasives et notamment du myriophylle hétérophile. Les opérations se sont notamment déroulées sur le canal des Ardennes au niveau de Pargny, sur le canal de Saint Quentin à différents endroits et sur le canal de la Sambre à l'Oise au niveau du bief de Macquigny. Ces actions se poursuivent en 2022.

**234**<sub>K€</sub>

investis en 2021 pour des opérations de faucardage



© VNF

## Logistique fluviale

### Concertation sur le devenir du Canal du nord

VNF a réalisé en 2021 une concertation avec les collectivités locales sur le devenir du canal du Nord et du canal latéral à l'Oise après la mise en service du Canal Seine-Nord Europe. Intégrée aux futurs Contrats Territoriaux de Développement, ces réunions d'échanges ont permis de définir des orientations de réaménagement des canaux dans le département de l'Oise.

**98 M€**

investis en 2021 pour rénover les infrastructures fluviales (écluses, barrages...)

**Logistique fluviale**

**Rénovation des écluses secondaires de la Seine amont**

VNF a engagé un important programme de modernisation de quatre écluses secondaires sur la Seine en amont de Paris. Il s'agit des écluses du Coudray-Montceaux, de Vives-eaux, de la Cave et de Champagne (77). L'objectif : disposer de deux écluses fonctionnelles sur chaque site d'ici 2023 pour fiabiliser le trafic fluvial de plus en plus important sur cet itinéraire entre Nogent-sur-Seine à Paris. Les écluses secondaires du Coudray-Montceaux et de Vives-eaux ont ainsi été remises en service, respectivement en 2021 et 2022. Les travaux sur les écluses de la Cave et de Champagne doivent s'achever en 2022 et 2023.

**L'eau nous porte**

**Rénovation du barrage de Poses (27)**

Engagés en 2020 pour une durée de 5 ans, les travaux de modernisation de cet ancien barrage construit en 1880 se sont poursuivis pour conforter ses fondations et assurer sa pérennité. Des enrochements ont notamment été installés pour résoudre certains désordres structurels, notamment la présence d'une fosse à l'aval du barrage qui s'est creusée au fil du temps et qui fragilise les structures de l'ouvrage. La rénovation se poursuit en 2022 par des travaux de régénération sur l'ouvrage lui-même (reprise de la passerelle).

**Logistique fluviale**

**Rénovation et allongement des écluses de Méricourt (78)**

Engagés en juillet 2020, les travaux de rénovation et d'allongement de l'écluse n°1 se

sont achevés fin avril 2022, avec la pose des nouvelles portes acheminées par voie fluviale. Après la remise en service de cette écluse qui peut désormais accueillir des convois de 180 mètres de long, les travaux de confortement se poursuivent sur la 2<sup>ème</sup> écluse. C'est le plus important chantier fluvial mené actuellement en France pour un investissement de 92 M€.



© Chanot - Bouygues TP

**L'eau nous porte**

**Reconstruction du barrage de Meaux (77)**

Lancés en août 2020, les travaux de reconstruction du barrage de Meaux ont été retardés par la crue estivale de 2021 et des aléas géotechniques. Néanmoins, la construction de la passe à poissons qui accompagne la construction du nouvel ouvrage sur le canal du Cornillon a pu être achevée. Les travaux au niveau du barrage se poursuivent en parallèle.



© VNF

**Logistique fluviale**

**De nouveaux acteurs expérimentent la logistique fluviale**

VNF a soutenu plusieurs expérimentations pour aider les entreprises désireuses de recourir au transport fluvial, notamment dans le domaine de la construction de bâtiments (SAINT GOBAIN, POULINGUE, CUILLER, FAYOLLE),

de produits de grande consommation (FERRERO, OBD Grand Paris, MILLIET) ou de la distribution de colis (FLUDIS). VNF a notamment soutenu le développement d'un prototype innovant de conteneur appelé « FLEXIMALLE » pour le transport d'éléments bois préfabriqués (charpentes, murs, planchers) pour livrer les chantiers de construction franciliens. Le fluvial démontre ainsi sa capacité à s'adapter et à innover pour livrer tout type de marchandises en limitant les nuisances en milieu urbain.



© Ferrero

**Logistique fluviale**

**VNF pilote des projets innovants pour la transition énergétique**

Parmi les projets lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME, dans le

cadre du CPIER Vallée de la Seine « Transition écologique et valorisation économique en Vallée de la Seine », VNF pilote 3 nouveaux projets au service de mobilités durables en partenariat avec d'autres acteurs : AviCafe (système d'avitaillement en carburants à faibles émissions), Fluv'IOTe (Internet des Objets pour localiser les barges et l'occupation des quais) et Eco Pilote Seine (application pour limiter la consommation de carburant des navigants).



© VNF

**Logistique fluviale**

**Un partenariat renforcé avec HAROPA Port**

VNF et HAROPA Port ont signé en novembre 2021 une convention de partenariat en faveur de l'innovation et du développement du transport fluvial sur l'axe Seine. Les deux établissements souhaitent approfondir leur coopération afin d'assurer la cohérence de leurs actions et renforcer leur efficacité au service des territoires, des entreprises et du développement durable. La compétitivité de la chaîne logistique ainsi que la transition écologique et énergétique sont ainsi au cœur des objectifs de cette charte de partenariat.

**Logistique fluviale**

**Jeux 2024 : 6 projets fluviaux pour l'appel à innovations Mobilités**

Dans le cadre de l'appel à innovations Mobilités des Jeux de Paris 2024, six projets fluviaux portant sur la chaîne logistique fluviale ont été sélectionnés par France Mobilités. VNF accompagne les porteurs de projets pour que leur apport en terme d'innovations et de mobilité durable (motorisations propres, logistique urbaine) puisse être valorisé notamment lors des Jeux de Paris 2024.

# Le fluvial au cœur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024



Évacuation des déblais du chantier du Village des athlètes par voie fluviale - Ile Saint-Denis.

© VNF - Didier Gauducheau

L'organisation des Jeux de Paris 2024, avec en point d'orgue la cérémonie d'ouverture sur la Seine, constitue une opportunité sans précédent de démontrer tout ce que le fluvial peut apporter à la ville durable de demain en matière de transport de fret, de mobilité, de développement de nouveaux usages sur et autour de l'eau, de préservation de l'environnement et de qualité de vie, ou encore de tourisme et de loisirs. L'État et VNF se sont engagés de façon très concrète pour que les Jeux soient l'occasion de mettre en lumière les atouts qu'offre le transport fluvial pour les territoires et leurs acteurs.

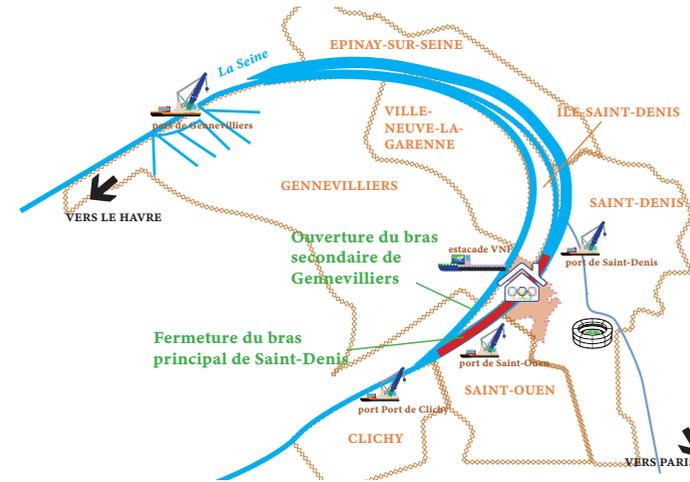
## UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DÉCARBONÉE

Situées en bordure de Seine sur les communes de Saint-Denis, l'Île Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine (93), les futures installations du Village des athlètes se veulent exemplaires, tant sur la qualité environnementale des constructions que sur le recours à des solutions logistiques propres et respectueuses du cadre de vie des Franciliens. VNF travaille avec les acteurs concernés à ce que le transport fluvial contribue à répondre à ces défis. Dans le cadre

de la construction du Village des athlètes, plus de 500 000 tonnes de déblais ont ainsi été évacuées par voie fluviale depuis mai 2020.

# 500 000t

de terres de terrassements évacuées depuis 2020 par voie fluviale pour le chantier du Village des athlètes. C'est l'équivalent de 25 à 30 000 poids-lourds évités sur les routes.



© VNF

Aménagement du bras de la Seine à Gennevilliers

## UN ACCELERATEUR POUR L'INNOVATION FLUVIALE

En 2020, VNF s'est associé à l'appel à innovations lancé par France Mobilités pour Paris 2024. Six projets fluviaux ont été retenus sur 21 lauréats. Au-delà, VNF accompagne les chargeurs pour expérimenter le fluvial en vue d'approvisionner les chantiers en matériaux (éléments bois, béton...). Enfin, VNF, en association avec le comité des mobilités des JOP de Paris 2024 et avec le soutien de l'Agence de l'Innovation pour les transports, a lancé le 13 juillet 2022 un appel à projets de démonstrateurs de bateaux autonomes et décarbonés pendant l'été 2024

## L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Afin de garantir une qualité de l'eau de la Seine permettant la tenue des épreuves olympiques de natation prévues dans le cadre de Paris 2024 et de s'inscrire dans l'héritage des Jeux qui prévoit une « baignabilité » de la Seine, VNF a réalisé, dans le respect de la loi JOP de 2018, des travaux de raccordement du port des Champs-Élysées et des Tuileries au système d'assainissement collectif de la Ville de Paris. L'objectif est que les bateaux-logements amarrés au port puissent se raccorder au réseau d'eaux usées de Paris et

ne rejettent plus tout ou partie de leurs eaux usées dans la Seine. L'opération contribuera à permettre l'ouverture aux parisiens des cinq sites de baignade retenus par la Ville de Paris au titre de l'héritage de Paris 2024. Les travaux de raccordement ont été achevés en juin 2022.

## VNF, MAÎTRE D'OUVRAGE ET GESTIONNAIRE DE LA SEINE

Le bras principal de la Seine au niveau de Saint-Denis étant mis à disposition de Paris 2024 pour accueillir les athlètes dans le Village des athlètes, VNF réalise comme maître d'ouvrage pour le compte de la SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques) des travaux de réouverture du bras secondaire la Seine à Gennevilliers pour maintenir la navigation de commerce et de passagers à grand gabarit durant les Jeux.



Raccordement du port des Champs Élysées au réseaux d'assainissement de la Ville de Paris, achevé en juin 2022

© VNF

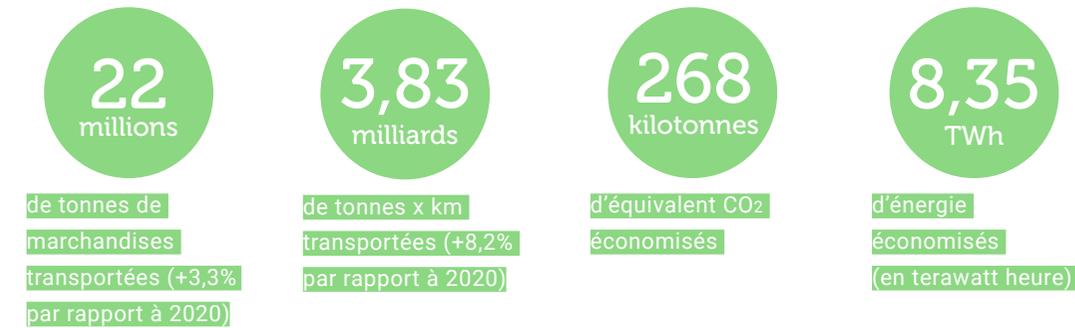
## Paris 2024 : la cérémonie d'ouverture sur la Seine

Lors de son Conseil d'administration du 13 décembre 2021, Paris 2024 a présenté un projet de Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques du 26 juillet 2024 sur la Seine. Cette cérémonie réunira les 206 délégations sur quelques 162 bateaux pour une parade fluviale de six kilomètres entre les ponts d'Austerlitz et d'Iéna. 7 000 athlètes rejoindront ainsi la cérémonie protocolaire prévue au Trocadéro par un défilé sur l'eau devant 600 000 spectateurs attendus.

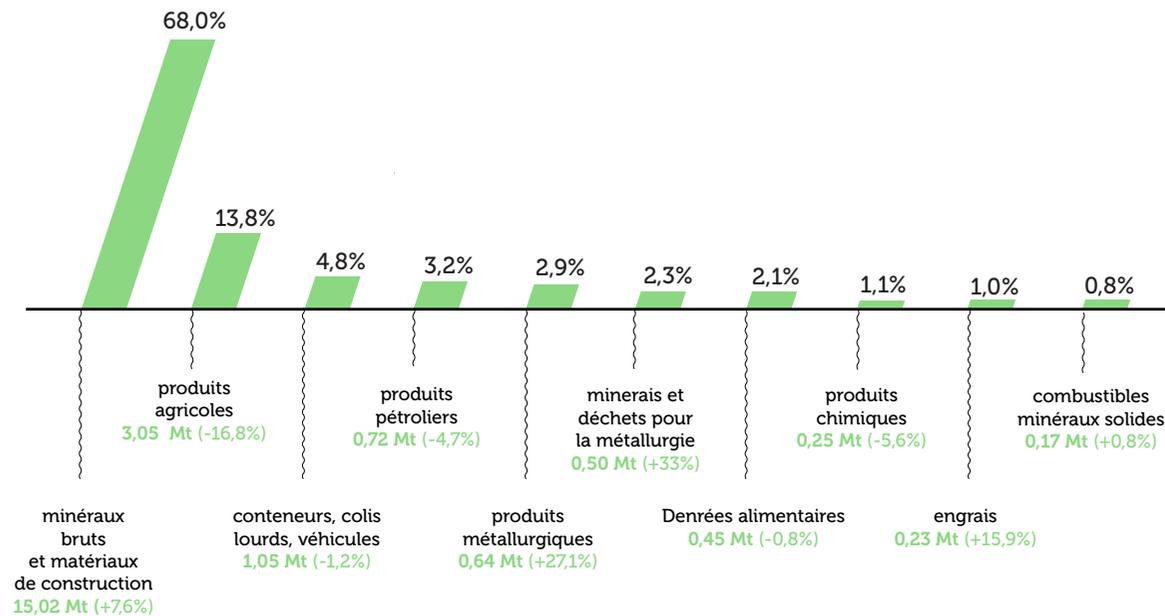
Cet événement unique est une extraordinaire opportunité de mettre en valeur la voie d'eau et ses usages (récréatifs, festifs et logistiques) et VNF est pleinement mobilisé, aux côtés des acteurs, pour répondre aux enjeux de cet événement planétaire : gestion des flux, mobilisation de son foncier (Port des Champs-Élysées), stationnement des bateaux-logements à déplacer, logistique fluviale, verdissement de la flotte...

# Chiffres-clés 2021

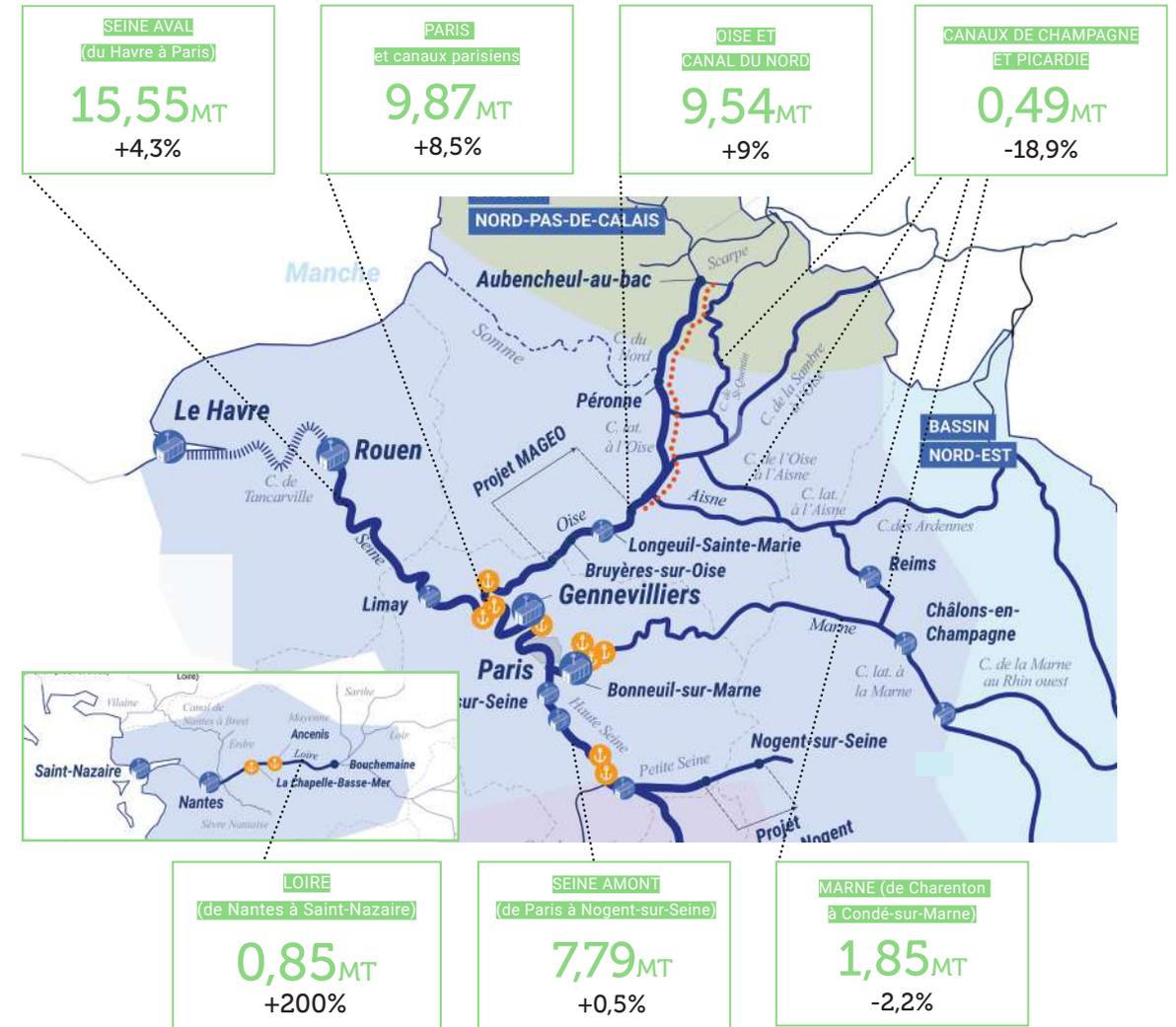
## DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE



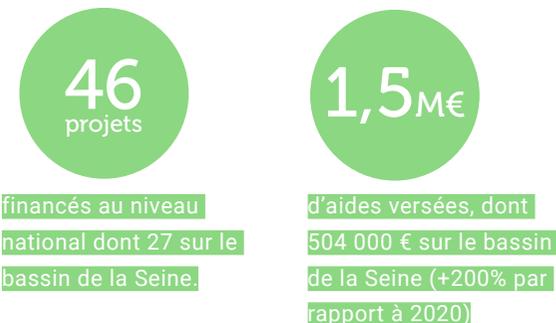
## RÉPARTITION DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES EN 2021 ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2020



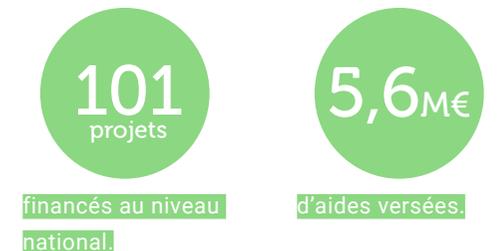
## ÉVOLUTION DES TRAFICS PAR ITINÉRAIRE



## PLAN D'AIDES AU REPORT MODAL (PARM)



## PLAN D'AIDES À LA MODERNISATION ET À L'INNOVATION (PAMI)



## CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

### FILIÈRE CROISIÈRE



### BATEAUX PROMENADE



### PLAISANCE PRIVÉE



\*Étude VNF 2019

### EN PARTENARIAT AVEC LES TERRITOIRES



## ASSURER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU



### MODERNISATION DES BARRAGES



### PROGRAMME DE RÉÉQUILIBRAGE DU LIT DE LA LOIRE



### LUTTE CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (investissements 2021)

